****

**Compte rendu de l’Assemblée Générale ordinaire de l’association « pétanque de Solignac s/Roche »**

***Du 23 octobre 2020***

**Au restaurant le CHAM’S à CHAMALIERE**

**Etaient présents :**Tous les membres du bureau étaient présents, 28 adhérents étaient présents, le quorum était donc atteint.

**Objectif :** Présenter le rapport moral et financier de notre association. Il s’agissait de définir et voter l’organisation et les différentes orientations pour 2021.

**Sujets à aborder :**

* Introduction du président
* Rappel des objectifs de notre association
* Rapport d’activités 2020
* Présentation des comptes 2020 pour approbation (vote)
* Proposer un nouveau mode de fonctionnement pour 2021, proposer le nouveau bureau et groupe d’aide au bureau pour 2021 (vote)
* Présenter et délibérer des orientations et projets 2021 (vote)
* Fixer le montant de la cotisation 2021 + prix buvette + casse-croûtes + repas de fin d’année + rappel des règles concernant les boissons (vote)
* Présentation du site internet et de son contenu (vote sur continuation)
* Visionnage des 2 montages diapos de cette année
* Quiz

**\*\*\*\*\*\*\*\*\*\*\*\*\*\*\*\*\*\*\*\*\*\*\*\*\*\*\*\*\*\*\*\*\*\*\*\*\*\*\*\*\*\*\*\*\*\*\*\*\*\*\*\*\*\*\*\*\*\*\*\*\*\*\*\*\*\*\*\*\*\*\*\*\***

**Introduction :**

* Début d’année rendu difficile par la COVID 19
* Grande satisfaction car le nombre de joueurs a augmenté. Nous sommes 41 adhérents en 2020 contre 35 en 2019. Il ne s’agit pas d’un objectif en soi de « grandir » mais il est évidement plus agréable d’avoir un bon vivier de joueurs pour se retrouver à chaque fois assez nombreux pour animer les jeux.
* Les remerciements :
  + A tous les joueurs bien sûr pour leur assiduité, leur bonne humeur et le respect de nos règles
  + A Gilbert notre ainé qui avait accepté de prolonger son mandat de trésorier pour 2020
  + A Sébastien qui s’est fortement impliqué et qui a été très présent
  + A Raymond toujours là pour aider lors des concours et leur préparation
  + A Jean-Pierre VALETTE toujours disponible pour aider, faire le relais avec la mairie et tenir la caisse lors des absences
  + A Bernard pour la préparation des terrains et son aide
  + A Pascal pour son titre de « maître fromager »
  + Aux Dames qui sont venues nous aider (Pierrette, Julie, Dominique et Béatrice)
  + A ceux qui ont tenu le barbecue et Teddy qui l’a amélioré
  + Et n’oublions pas Dominique Magnificat de la mairie qui a su comprendre notre fonctionnement et nous permettre de jouer, organiser concours et but d’honneur, malgré les contraintes liés au COVID.

**Rappels de l’objectif statutaire de notre association :**

* Nous sommes une petite association qui n’a d’autre objectif que de permettre de jouer à la pétanque dans le respect de ses règles officielles, dans un esprit de convivialité. Ce n’est pas un club sportif ni une entreprise, les décisions qui la concernent sont donc mineures et n’appellent à aucun enjeu important.
* Nous souhaitons simplement créer un lieu de convivialité où nous « jouons » à la pétanque. C’est un lien social important sur la commune et les communes voisines. L’ouverture à jours fixes et la qualité de nos terrains mis à disposition par la mairie favorisent cette ambition.
* Les petites dépenses et recettes que nous avons à faire, sont comptabilisées avec rigueur et la plus grande transparence.
* Chaque adhérent a les mêmes droits et les mêmes informations sans distinction de niveau de jeux où d’affinité

**Rapport d’activités 2020 :**

* 41 adhérents (6 adhérents de 2019 n’ont pas renouvelé, mais 12 nouveaux sont arrivés soit un solde positif de +6/2019)
* Progression du niveau de l’ensemble des joueurs
* 25 après-midi de jeu ont été organisées (grâce aux permanences faites le lundi et le vendredi de juin à octobre)
* 3 soirées « nocturnes » avec casse-croûte se sont déroulées
* 1 concours adhérent a été organisé le 17 août 2020 avec 22 doublettes (50 personnes ont pu manger ce jour là)
* 1 but d’honneur s’est déroulé le 5 septembre avec 21 participants
* Pas de rencontre extérieure (la COVID 19 ne nous y a pas incité)

**Présentation des comptes 2020** :

Noter que pour les achats boissons et nourritures pour casse-croûte, seul le solde positif est noté et apparaît en recette (en rouge).

**Solde 2020 : 2619-946= 1673 Euros (soit + 426 €/209)**

**Les comptes sont approuvés à la majorité**

**Proposition de fonctionnement pour 2021 :**

Le constat :

* La gestion administrative et comptable de l’association est assez simple :
  + Très peu de décision impactantes (si nécessaire consultation des adhérents)
  + Budget réduit donc l’arbitrage des dépenses et recettes est simple
  + Très peu de documents à rédiger et diffuser
  + Seulement quelques contacts avec la mairie
* Le fonctionnement au jour le jour est lui plus contraignant :
  + Faire une bonne information à tous sur la vie de l’association
  + Prévoir et animer les jours de jeux
  + Assurer une permanence pour ouvrir les terrains
  + Tenir et servir à la buvette
  + Tenir la caisse et faire une comptabilité hebdomadaire
  + Gérer le stock des boissons et petits consommables
  + Préparer les casse-croûtes (courses)
  + Préparation technique lors des concours et entretien des terrains

Proposition :

Le fonctionnement de l’association sera fait par les membres du bureau qui auront en charge la gestion administrative et comptable de l’association, MAIS ils seront largement aidés par un groupe de volontaires pour toutes les tâches récurrentes.

**Proposition du bureau pour 2021 :**

* Président : Luc SANTRISSE
* Président adjoint : Sébastien BORTOLAS
* Trésorier : Raymond JOUVE
* Secrétaire : Gilbert VARENNE

**Proposition du Groupe d’Aide au Bureau pour 2021 (tous volontaires) :**

* Jean-Pierre VALETTE
* Marcel DUPLAIX
* François TRIVIS
* Bernard BARGE
* Paulo MANCUSO
* Loïc GOUDARD
* Vincent TRIVIS
* Teddy TREMONT
* Pascal BORTOLAS
* Gérard LIOGER

**Organisation approuvée à la majorité**

**Les orientations et projets 2021 :**

* 25 à 30 Jours de jeux les lundis et vendredis
* 3 à 5 soirées casse-croûte
* 1 concours « sauvage » le samedi 24 juillet 2021 (date à confirmer)
* 1 concours « adhérents » samedi 21 août 2021 (date à confirmer)
* 1 but d’honneur le 4 septembre 2021 (date à confirmer)
* 1 journée complète à Saint-Bonnet le Château chez OBUT en juillet (date à définir)
* Envisager le repas de l’Assemblée Générale au Bowling à Yssingeaux

Tout cela en conservant un minima de fond de roulement de l’ordre de 1000 euros

**Projets 2021 approuvés à la majorité**

**Jean-Pierre VALETTE souligne toutefois que l’année 2021 pourrait être perturbée par le projet de construction d’une nouvelle mairie, le lieu prévu pouvant rendre les terrains inutilisables, un éclaircissement sera demandé aux élus.**

**Cotisations, boissons, casse-croûtes et repas de fin d’année:**

* La cotisation est maintenue à 15 Euros
* Pour les extérieurs toujours 2Euros/jour
* Prix des boissons inchangés : 1 Euros la bière et 0.50 les autres
* Les casse-croûtes restent gratuits pour les adhérents (5 Euros pour les invités)
* Repas de fin d’année gratuit (prix coutant pour les conjoints)

**Rappel des règles concernant les boissons :**

* Aucune boisson n’est consommée sur les terrains, un espace buvette est prévu à cet effet
* Les boissons sont consommées en inter-parties et servies par un membre du bureau ou du groupe d’aide au bureau
* Aucun alcool fort n’est autorisé pour 3 raisons :
  + Interdit pour notre association qui n’a pas de licence IV
  + problème de responsabilité pénale du président en cas d’incident
  + volonté de ne pas avoir à gérer une caisse « noire » obligatoire pour ce type d’achat.

**Règles et tarifs 2021 approuvés à la majorité**

**Site internet : www.lapetanquedesolignac43.com**

* Présentation
* Avis et propositions d’évolutions

**Continuation du site approuvée à la majorité**

**Visionnage des deux diaporamas de 2020**

* Concours des adhérents
* But d’honneur

**Quiz 2020**

* Connait-on bien tout le monde ?

Le Secrétaire Le président